esch

Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 24 janvier 2025
Convocation des conseillers :
le 24 janvier 2025

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 31 janvier 2025

Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Liz Braz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe
Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : **9. Logements non occupés sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette (point mis à l'ordre du jour par la sensibilité politique Déi Lénk)**

Le point « ***Logements non occupés sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette*** » mis à l'ordre du jour par la sensibilité politique déi Lénk Esch, conformément à l'article 13 de la loi communale : *"Tout objet d'intérêt communal qu'un membre du conseil communal demande au bourgmestre de faire figurer à l'ordre du jour du conseil doit y être porté par le collège des bourgmestre et échevins, pour autant que la demande motivée a été faite par écrit et trois jours au moins avant la date de la réunion du conseil."*, est discuté par les membres du conseil communal.
3 motions ont été déposées au sujet de ce point.

en séance date qu'en tête
Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 14/02/2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte postale 145 - L-4002 - Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 27 54 1
www.esch.lu